

Déclaration du SNALC

Paris, le 6 mai 2025

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION du ministère de l'Éducation nationale

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les membres élus du comité,

Le SNALC fera court.

Alors que l'Éducation nationale continue de s'enfoncer dans une crise durable, notre ministère doit devenir et rester une priorité budgétaire sur le long terme. C'est pourquoi le SNALC continue de revendiquer une loi de programmation pluri-annuelle afin d'y inscrire le nécessaire rattrapage salarial auquel nous avons droit. Les personnels enseignants, rappelons-le, connaissent un différentiel de 1 000 € mensuels en leur défaveur par rapport au reste des catégories A dans la fonction publique d'État. De même, nous ne pouvons continuer de sous-payer des métiers essentiels comme ceux d'AESH et d'AED.

Nos collègues ont besoin de métiers attractifs, et non de mesurettes qui les divisent ou, pire, d'effets d'annonce contre-productifs comme la prochaine [convention citoyenne](#) sur les temps de l'enfant, dont le SNALC demande la suspension.

Les priorités pour le SNALC sont la rémunération de tous et les conditions de travail de tous. Le reste, c'est du vent.

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr